

Modernisation du régime forestier québécois : la TREMBSL salue l'ouverture du Conseil de l'industrie forestière du Québec

Bas-Saint-Laurent, le 9 septembre 2025 – La déclaration commune de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) qui propose la création de sociétés régionales d'aménagement du territoire forestier est très bien reçue par les élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent.

La déclaration commune du CIFQ et de la FQM annonce l'adhésion de l'industrie forestière québécoise à la mise en place d'instances régionales de gestion des forêts publiques. Dans son [mémoire](#) déposé en juin dernier en réponse au projet de loi 97, la TREMBSL recommandait au gouvernement d'instituer dans le nouveau régime forestier des Sociétés régionales d'aménagement du territoire forestier, sous la responsabilité conjointe de l'état et des gouvernements de proximité, en concertation étroite avec les principaux usagers de la forêt, dont l'industrie forestière.

« Maintenant que l'industrie se rallie à la position défendue par la TREMBSL et par la FQM, nous invitons le gouvernement à travailler à l'instauration de structures de gouvernance régionale des forêts dans le nouveau régime forestier québécois. »

Bruno Paradis, préfet de la MRC de La Mitis et président de la TREMBSL

« Le Bas-Saint-Laurent fait partie des grandes régions forestières du Québec. Les élus travaillent depuis plusieurs années à la définition d'une vision d'avenir claire et concertée pour une gestion régionale des forêts. En vertu de leur compétence en aménagement du territoire, il est clair pour nous que les MRC doivent être coresponsables de la gestion des forêts publiques. Elles sont les mieux placées pour garantir une approche de concertation qui favorisera l'harmonisation des usages en forêt dans un cadre d'acceptabilité sociale. L'appui du Conseil de l'industrie forestière à la création de Sociétés régionales d'aménagement du territoire forestier est une excellente nouvelle. »

Gérald Beaulieu, préfet de la MRC de La Matanie et membre de la TREMBSL.

À propos de la TREMBSL

La Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent a été créée en mai 2019. Ce lieu de concertation regroupe les huit préfets et préfètes des MRC bas-laurentiennes et les 10 maires et mairesses des cités régionales ou des municipalités de centralité. La Table est l'interlocutrice politique privilégiée de toute une région auprès des gouvernements supérieurs, afin de promouvoir les priorités régionales.

- 30 -

Source : Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent

Photographie jointe : Forêt dans la MRC de La Matapédia © CRD

Pour information et entrevue :

Sophie Duchaine, coordonnatrice TREMBSL

581-246-0438

sduchaine@crdbsl.org

Diffusion par:

Marion Van Staeyen, Responsable des communications

Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent

418 724-6440, poste 255 / mvanstaeyen@crdbsl.org